

Bretagne, Morbihan
Guidel
Scubidan

Lotissements "Le Domaine de Guidel" et "Le Parc de Guidel", anciennement village de vacances du Comité central d'entreprise d'Air France

Références du dossier

Numéro de dossier : IA56132441
Date de l'enquête initiale : 2025
Date(s) de rédaction : 2025
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : village de vacances
Appellation : Village de vacances du C.C.E d'Air France
Destinations successives : lotissement

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : bâti dense
Références cadastrales :

Historique

La construction du village de vacances d'Air France à Guidel s'est étendue sur seize années, au rythme de quatre phases de travaux successives, visant à améliorer constamment le confort des vacanciers.

Après plus de quarante ans d'exploitation, le Comité Central d'Entreprise (CCE) d'Air France, confronté à d'importantes difficultés financières, se voit contraint de céder une partie de son patrimoine immobilier. En 2014, le village de Guidel est ainsi vendu à la société TIKVA de Guidel, créée spécialement pour cette opération et présidée par Yoav Peretz. Cette société, présentée comme « un groupement d'investisseurs ayant pour objectif d'acquérir, rénover et valoriser des domaines fermés », poursuit son expansion en rachetant le Domaine du Dourdy en 2015, puis le village de vacances du Mans à Tréboul en 2016.

À Guidel, d'importants travaux de modernisation sont entrepris sur les logements, dont une partie est mise en vente en tant que résidences privées. Le reste du site continue d'accueillir des vacanciers selon des formules locatives estivales jusqu'en 2016. Face à une forte demande d'acquisition après seulement deux saisons estivales, les investisseurs décident d'ouvrir la vente à l'ensemble du domaine.

A la date de cette enquête, l'ancien village de vacances du CCE d'Air France est officiellement scindé en deux copropriétés distinctes : le Domaine de Guidel et le Parc de Guidel.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Dates :

Auteur(s) de l'oeuvre : Yves Guillou, Jacques Olivier

Description

Genèse d'un village de vacances Air France en Bretagne

Le 20 juin 1963, une demande de permis de construire émanant du Comité Central d'Entreprise d'Air France reçoit l'avis favorable de Louis de Montagner, maire de Guidel. Le terrain retenu pour le futur village de vacances se situe de part et d'autre du chemin rural n°62, à environ 1,5 kilomètres du bourg du Pouldu et à moins de 2 kilomètres de la toute jeune

station du Bas Pouldu-Guidel Plage. Il s'étend sur un peu plus de 9 hectares en observant une pente dans le sens sud-nord, dont la déclivité s'accroît à mesure qu'elle se dirige vers le ruisseau qui en borde la limite nord. Dépourvus de constructions, la pinède et les pommiers qui l'ombragent présentent d'intéressantes zones de verdure.

Le dessin du projet est confié à Jacques Olivier (1913-2004), un architecte du pays dont la carrière trouve son élan dans la Reconstruction de Lorient. Celui-ci prévoit la construction d'un vaste pavillon central et cinquante bungalows d'habitation. Le bâtiment collectif, placé à proximité des axes de circulation dans la partie sud-est du site, se développe selon un plan en L et contient le logement du directeur, une infirmerie, un réfectoire et une cuisine. Un petit volume à plan carré contenant l'intendance (épicerie, salle du personnel, vestiaire et local à vin) s'ajoute en saillie sur l'aile ouest. En façade, la vaste toiture à double pente d'ardoises semble contenir l'ensemble des fonctions et descend à l'affleurement de la traverse haute des menuiseries. Placés à distance régulière, seules de petites lucarnes triangulaires (outeaux) permettent de ventiler les combles. De cette assemblage, résulte une impression de massivité et d'ancrage au sol.

Les 50 bungalows, orientés à l'unisson selon un axe sud-est/nord-est, se répartissent en cinq "hameaux" parmi les pommiers. On en distingue deux types - petits et grands modèles - dont l'architecture reprend celle du bâtiment central : des volumes à plan rectangulaires à toiture basse à double pente d'ardoises. La disposition intérieure comprend une salle de séjour avec cuisine, des toilettes, deux chambres au rez-de-chaussée et une chambre en galerie à l'étage. Là encore, seuls quelques outeaux apportent un éclairage léger à l'étage.

Qu'il s'agisse d'une prise de mesures économiques ou d'un choix délibéré de prestation, seul le pavillon central est finalement construit en 1963. De son inauguration jusqu'à 1966, le village vacances d'Air France de Guidel ne fonctionne qu'en formule « village de toiles ».

Vers un véritable village de vacances

A mesure que s'étoffe la notoriété du village, les commodités prévues en 1963 s'avèrent insuffisantes pour satisfaire aux besoins récréatifs de vacanciers toujours plus nombreux. A cette époque, le développement d'une politique nationale des loisirs comme composante de l'identité individuelle, intervient comme un facteur majeur dans le développement de nombreux centres et villages de vacances. Au village d'Air France de Guidel, cela se traduit dans un second projet d'aménagement, porté par le bureau d'étude du CCE.

L'objectif affiché est double : construire des bungalows en dur pour remplacer le village de toiles et développer l'offre des loisirs pour adultes et enfants sur place. Le plan masse, signé par l'architecte Pierre Stangaciu, est ambitieux et consiste à créer un accueil mieux identifié, une zone de loisirs avec ses moyens d'accès, une crèche et un jardin d'enfants, une zone d'habitation sous forme de hameaux avec ses différents services, dessertes, parkings et sanitaires collectifs et enfin, l'aménagement du bois de pin pour la promenade.

Cœur du village, le centre des loisirs articule l'ensemble et fait face à la façade est du bâtiment existant dont la galerie promenoir du rez-de-chaussée permet de mener les vacanciers du réfectoire aux activités. Le futur centre de loisirs, composé de plusieurs pavillons, comprend une grande salle de spectacles de 300 places, un bar, une discothèque (banque de disques et espace d'audition et d'enregistrement), une bibliothèque, un foyer des jeunes, des locaux pour l'administration, une salle de réunions avec un coin cheminée, un foyer féminin, des salles d'activités diverses (peinture, maquette, etc), un terrain de sport polyvalent, un bassin d'eau, une crèche et la garderie d'enfants et son jardin.

Les logements sont répartis en trois hameaux de 250, 214 et 144 lits. Ils se composent de plusieurs plateformes étagées, autour desquelles s'organisent des cellules disposées en quinconce et se chevauchant partiellement. Cette configuration permet de moduler la capacité d'accueil (de 2 à 20 lits) tout en optimisant les espaces, adaptés aussi bien aux familles qu'aux colonies de vacances. L'usage d'un mur bas en dévers et d'une toiture à mono-pente confère à chaque cellule une atmosphère intime et chaleureuse. Répartis par zones, les sanitaires collectifs, laveries et cuisines complètent la zone d'hébergement. La réalisation de l'ensemble prévoit l'emploi d'une association de matériaux modernes et traditionnels : béton en soubassement, murs en parpaing, charpente en bois naturel et toitures en ardoise.

Finalement, seule la partie consacrée aux loisirs est réalisée lors de cette seconde phase de travaux. Les bungalows de toile restent l'unique modalité de logement pendant encore quelques années.

Yves Guillou et la finalisation du projet

Au début des années 1970, la généralisation du confort domestique impose l'adaptation des centres et villages de vacances aux nouvelles pratiques de vie. À Guidel, cette évolution se traduit par une troisième phase de travaux. Bien que validé lors du dépôt du permis de construire en 1966, le projet initial de logements dessiné par Pierre Stangaciu n'est finalement pas retenu. La charge de concevoir la nouvelle proposition en revient finalement à Yves Guillou.

Ce Breton, né dans les Côtes-d'Armor d'un père entrepreneur exploitant d'une carrière de pierre, jouit déjà d'une solide réputation parmi ses pairs. Ce contexte familial et géographique forge très tôt dans la carrière d'Yves Guillou une attention particulière aux matériaux locaux et au site de construction. Profondément attaché aux paysages littoraux bretons, il développe une approche fondée sur l'harmonie avec le site : ses constructions cherchent à dialoguer avec le relief, la végétation et les éléments bâtis préexistants. La pierre locale, extraite de carrières régionales, ainsi que l'ardoise, omniprésente dans la tradition constructive bretonne, deviennent des marqueurs récurrents de son œuvre. Guillou accorde également une importance centrale à l'horizontalité, principe qu'il développe dans une deuxième partie de sa carrière et qu'il considère comme une ligne conductrice capable d'amortir l'impact visuel des constructions. Cette horizontalité s'exprime tant dans les lignes de faitage basses que dans l'allongement des volumes bâtis, souvent fractionnés pour mieux

épouser la topographie du lieu. Magistralement démontrée dans la construction de nombreuses maisons particulières sur le littoral vannetais, cette démarche trouve à Guidel le terrain idéal pour une traduction à grande échelle.

Le nouveau projet rompt complètement avec les esquisses précédentes, tout en s'intégrant harmonieusement à l'existant. Celui-ci programme la réalisation de 450 lits, répartis en deux hameaux : un premier accueil des vacanciers en formule "logis" (sans pension, comprenant donc une cuisine privative), avec 51 unités de 2, 4, 6 ou 8 lits ; le second est réservé à la pension complète, avec 48 "gîtes". Dans chaque hameau, les unités se déploient en 7 îlots indépendants regroupés autour d'un bâtiment d'activités communes (lessive, repassage, etc.). L'originalité de l'ensemble réside dans l'élément de base de cette composition architecturale : une cellule à deux lits dont le plan reprend la forme d'une portion plus ou moins tronquée d'un dodécagone régulier. La juxtaposition de ces modules selon des arcs concaves ou convexes permet une variété quasi infinie de combinaisons. Le plan-masse n'en donne que quelques exemples, mais la structure permet une grande souplesse de mise en œuvre. Ce système rompt avec toute monotonie linéaire, affirmant la personnalité de chaque cellule. Chaque baie dispose ainsi d'une orientation et d'une vue propres, dans un dialogue incessant entre intérieur et extérieur. Dehors, les concavités des îlots permettent de créer des accès discrets, à l'abri des regards.

Bâties de plain-pied, les constructions s'implantent au plus près du relief, s'insérant dans les replis du terrain pour limiter leur impact visuel. Cette disposition permet au regard de glisser sur les toitures-terrasses vers les champs, au-delà du vallon. Dans ce secteur côtier de Guidel, à une époque où le caractère rural reste fortement marqué et défendu par son maire, le projet doit s'inscrire dans une logique de continuité paysagère. L'architecture proposée par Yves Guillou répond à cette exigence par une mise à l'échelle maîtrisée et un choix rigoureux des matériaux. La pierre locale, utilisée en soubassement ou en éléments de parement, assure un ancrage au sol, tandis que l'ardoise employée généreusement en façade affirme une filiation directe avec les modes constructifs traditionnels. Ce recours assumé aux matériaux vernaculaires contribue à l'intégration du bâti, tout en portant la marque reconnaissable de l'architecte.

Yves Guillou apporte également son concours à la transformation de l'amphithéâtre à ciel ouvert en salle de spectacle couverte. Une vaste toiture à pans multiples, dont les versants descendent en pente douce jusqu'au sol, vient coiffer l'édifice. Elle s'appuie sur une façade nord-ouest entièrement vitrée, tandis qu'au nord-est, des murs de soubassement en pierre ancrent solidement la construction dans le dévers du terrain. De l'autre côté de la rue, dans la zone sud-ouest, la parcelle restante est aménagée pour maintenir une zone de camping. Yves Guillou y conçoit un bâtiment collectif regroupant les espaces de vie partagés : sanitaires, laverie, zone de vaisselle et abri barbecue. Contrairement aux volumes bas et fragmentés des logements en dur, cette construction adopte un vocabulaire architectural plus traditionnel, hérité de ses premières réalisations. Les toitures y sont pentues et couvertes d'ardoises, affirmant une insertion plus directe dans le paysage rural environnant.

Salué par la critique lors de sa réception, le village de vacances d'Air France à Guidel séduit rapidement une clientèle fidèle, de plus en plus nombreuse au fil des saisons. En 1979, pour répondre à cet engouement, cinq nouveaux îlots sont ajoutés par Yves Guillou dans la partie nord du site. Après de nombreuses années d'activité, Air France cède finalement le village vacances de Guidel en 2014. A la date de l'enquête d'Inventaire, seuls les logements subsistent ; les espaces collectifs ainsi que le bâtiment du camping ont été démolis afin de laisser place à la construction de résidences collectives.

Eléments descriptifs

Couvrements :

Typologies et état de conservation

État de conservation : inégal suivant les parties

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à étudier

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Bibliographie

- **Archives modernes d'architecture en Bretagne**
Archives modernes d'architecture en Bretagne, bulletin de liaison de l'association, n°12 - spécial Yves Guillou -, juin 2004, 16 pages
- **Bretagne, un siècle d'architectures [2001]**
DIEUDONNE, Patrick, *Bretagne, un siècle d'architectures*, Dinan : éditions Terre de Brume, 2001, 256 p.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

Illustrations



Malgré des volumétries différentes, les bâtiments de 1963 et 1966 s'harmonisent grâce à l'emploi commun de l'ardoise en toiture.

Phot. Auteur inconnu
 (phototype/graphique)
 IVR53_20255610414NUCA



Édifié en 1963, le premier bâtiment et sa toiture en ardoise rappellent le Village Vacances Famille de Guidel, conçu à la même époque par André Gomis.

Phot. Auteur inconnu
 (phototype/graphique)
 IVR53_20255610415NUCA



Conçus à ciel ouvert par le bureau d'étude du CCE d'Air France, les gradins sont coiffés en 1977 d'une toiture dessinée par Yves Guillou.

Phot. Auteur inconnu
 (phototype/graphique)
 IVR53_20255610416NUCA



Le dallage en pierre de schiste, associé à l'ardoise, ancre le site dans son environnement local.

Phot. Auteur inconnu
 (phototype/graphique)
 IVR53_20255610410NUCA



Conçu en 1966 par le bureau d'études du Comité central d'entreprise d'Air France, l'espace des loisirs témoigne de l'ambition sociale et culturelle de l'époque.

Phot. Auteur inconnu
 (phototype/graphique)
 IVR53_20255610417NUCA



Complémentaire du dessin, la maquette permet d'évaluer l'harmonie des volumes, l'intégration paysagère et la fluidité des circulations dans le projet.

Phot. Mathilde Robin, Autr. Auteur inconnu (document reproduit)
 IVR53_20255610425NUCA



Complémentaire du dessin, la maquette permet d'évaluer l'harmonie des volumes, l'intégration paysagère et la fluidité des circulations dans le projet.

Phot. Mathilde Robin, Autr. Auteur inconnu (document reproduit)
 IVR53_20255610424NUCA



Complémentaire du dessin, la maquette permet d'évaluer l'harmonie des volumes, l'intégration paysagère et la fluidité des circulations dans le projet.

Phot. Mathilde Robin, Autr. Auteur inconnu (document reproduit)
 IVR53_20255610420NUCA



Complémentaire du dessin, la maquette permet d'évaluer l'harmonie des volumes, l'intégration paysagère et la fluidité des circulations dans le projet.

Phot. Mathilde Robin, Autr. Auteur inconnu (document reproduit)
 IVR53_20255610421NUCA



Complémentaire du dessin, la maquette permet d'évaluer l'harmonie des volumes, l'intégration paysagère et la fluidité des circulations dans le projet.
Phot. Mathilde Robin, Autr. Auteur inconnu (document reproduit)
IVR53_20255610423NUCA



Dessiné en 1972, l'extension d'Yves Guillou intègre des logements bas aux murs de pierre et d'ardoise, laissant le regard filer au-dessus des toitures vers le paysage environnant.
Repro. Archives départementales du Morbihan, Autr. Auteur inconnu (document reproduit)
IVR53_20255610399NUC



Le jeu de volumes rythme la déambulation à travers l'espace et renouvelle sans cesse les perspectives offertes depuis l'intérieur.
Repro. Archives départementales du Morbihan, Autr. Auteur inconnu (document reproduit)
IVR53_20255610398NUC

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'opération "Lotissements et villages de vacances du tourisme balnéaire en Bretagne" (IA35132889)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Mathilde Robin

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Malgré des volumétries différentes, les bâtiments de 1963 et 1966 s'harmonisent grâce à l'emploi commun de l'ardoise en toiture.

IVR53_20255610414NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu (phototype/graphique)

Date de prise de vue : 1973

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Édifié en 1963, le premier bâtiment et sa toiture en ardoise rappellent le Village Vacances Famille de Guidel, conçu à la même époque par André Gomis.

IVR53_20255610415NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu (phototype/graphique)

Date de prise de vue : 1973

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Conçus à ciel ouvert par le bureau d'étude du CCE d'Air France, les gradins sont coiffés en 1977 d'une toiture dessinée par Yves Guillou.

IVR53_20255610416NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu (phototype/graphique)

Date de prise de vue : 1973

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le dallage en pierre de schiste, associé à l'ardoise, ancre le site dans son environnement local.

IVR53_20255610410NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu (phototype/graphique)

Date de prise de vue : 1973

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Conçu en 1966 par le bureau d'études du Comité central d'entreprise d'Air France, l'espace des loisirs témoigne de l'ambition sociale et culturelle de l'époque.

IVR53_20255610417NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu (phototype/graphique)

Date de prise de vue : 1973

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Complémentaire du dessin, la maquette permet d'évaluer l'harmonie des volumes, l'intégration paysagère et la fluidité des circulations dans le projet.

IVR53_20255610425NUCA

Auteur de l'illustration : Mathilde Robin

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu (document reproduit)

Date de prise de vue : 1973

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Complémentaire du dessin, la maquette permet d'évaluer l'harmonie des volumes, l'intégration paysagère et la fluidité des circulations dans le projet.

IVR53_20255610424NUCA

Auteur de l'illustration : Mathilde Robin

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu (document reproduit)

Date de prise de vue : 1973

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Complémentaire du dessin, la maquette permet d'évaluer l'harmonie des volumes, l'intégration paysagère et la fluidité des circulations dans le projet.

IVR53_20255610420NUCA

Auteur de l'illustration : Mathilde Robin

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu (document reproduit)

Date de prise de vue : 1973

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Complémentaire du dessin, la maquette permet d'évaluer l'harmonie des volumes, l'intégration paysagère et la fluidité des circulations dans le projet.

IVR53_20255610421NUCA

Auteur de l'illustration : Mathilde Robin

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu (document reproduit)

Date de prise de vue : 1973

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Complémentaire du dessin, la maquette permet d'évaluer l'harmonie des volumes, l'intégration paysagère et la fluidité des circulations dans le projet.

IVR53_20255610423NUCA

Auteur de l'illustration : Mathilde Robin

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu (document reproduit)

Date de prise de vue : 1973

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dessiné en 1972, l'extension d'Yves Guillou intègre des logements bas aux murs de pierre et d'ardoise, laissant le regard filer au-dessus des toitures vers le paysage environnant.

IVR53_20255610399NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales du Morbihan

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu (document reproduit)

Date de prise de vue : 1973

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le jeu de volumes rythme la déambulation à travers l'espace et renouvelle sans cesse les perspectives offertes depuis l'intérieur.

IVR53_20255610398NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales du Morbihan

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu (document reproduit)

Date de prise de vue : 1973

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation